

Réf: Dossier N° 064981

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABEDJE LOBOUET VENCESLAS
CONSTRUCTION » en abrégé « ALVC »

Siège social Abidjan, Bingerville, FEH KESSE, Lot 684, Ilot 67

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 03/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABEDJE LOBOUET VENCESLAS
CONSTRUCTION » en abrégé « ALVC »

Objet :

CONSTRUCTION, ELECTRICITE, PLOMBERIE,
CAROLAGE, ACHAT ET VENTE DE MAISON ET TERRAIN, DIVERS.

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, FEH KESSE, Lot 684, Ilot 67

Dirigeant(s) : M ABEDJE LOBOUET VENCESLAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08284 du 22/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41158/GTCA/RC/2021 du 22/12/2021

